

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-CL257

présenté par

Mme Garrido, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 35

ÉTAT B

Mission « Justice »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Justice judiciaire	0	0
Administration pénitentiaire	0	15 000 000
Protection judiciaire de la jeunesse	0	0
Accès au droit et à la justice	15 000 000	0
Conduite et pilotage de la politique de la justice	0	0
Conseil supérieur de la magistrature	0	0
TOTAUX	15 000 000	15 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à renforcer le nombre des personnels dédiés à l'accès au droit, à l'aide à la victime et à l'aide juridictionnelle.

Les crédits de cette mission justice sont à l'image du projet du Gouvernement en la matière. Les orientations sécuritaires et de destruction du service public de la justice à l'œuvre depuis 5 ans sont renouvelées pour 5 années supplémentaires, en témoigne le projet de loi d'orientation et de programmation du ministère de la justice 2023-2027 qui déploie les juristes assistants en lieu et place de magistrats et de greffiers dans les tribunaux.

De plus le projet gouvernemental prévoit désormais l'ouverture de 18 000 places de prison supplémentaires ou encore de 20 Centres éducatifs fermés promis. Les crédits envisagés pour le déploiement de ce projet doivent pour nous être redéployés au profit d'un accès à la justice effectif et d'une aide juridictionnelle renforcée, la justice restant le dernier rempart pour les plus précaires d'entre nous qui trop souvent voient leurs droits bafoués, faute de pouvoir y accéder. Ce redéploiement de crédits permettra notamment de financer 400 personnels dédiés à l'accès au droit, à l'aide aux victimes et à l'aide juridictionnelle sur cet exercice budgétaire (notre projet étant le financement de 2000 de ces personnels sur 5 ans).

Pour ce faire, les parlementaires du groupe LFI-NUPES proposent de prélever 15 millions d'AE et de CP de l'action 01 « garde et contrôle des personnes placées sous- main de justice » du programme 107 « administration pénitentiaire » destinés aux investissements immobiliers pour créer de nouvelles places de prison, pour abonder le programme 101 « Accès au droit et à la justice » du même montant en AE et CP redéployé à hauteur de 5 millions par action pour les actions suivantes : 01 « Aide juridictionnelle ; 02 » Développement de l'accès au droit et du réseau judiciaire de proximité" et 03 "Aide aux victimes".